



François Louncény Fall : accueil chaleureux du nouveau Représentant spécial



Nommé le 14 octobre 2016, le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. François Louncény Fall, de nationalité guinéenne, est arrivé à Libreville mardi 1^{er} novembre 2016, quelques heures après le départ de son prédécesseur, M. Abdoulaye Bathily, dont les fonctions ont officiellement pris fin le 31 octobre 2016. Il a été accueilli à l'aéroport international Léon Mba par des collègues, y compris Dr. Sambo Boureima Hama OMS), Représentant de l'OMS, qui assurait l'intérim de la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon. Une rencontre chaleureuse et conviviale qui a permis à M. Fall de prendre la température du pays hôte et d'échanger les vues sur les défis qui interpellent l'ONU dans la sous-région.

Un haut diplomate rompu à la politique et aux mécanismes de médiation

Avant de rejoindre l'UNOCA, M. François Louncény Fall était Vice-président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix du Sud-Soudan depuis janvier 2016. Il dispose d'une solide et vaste expérience dans les domaines de la politique, de la médiation et de la diplomatie, compte tenu de son engagement dans les processus politiques en Somalie, en République centrafricaine et au Sud-Soudan.

M. Fall a aussi occupé plusieurs postes de haut niveau au sein du gouvernement guinéen, notamment en tant que ministre des Affaires étrangères (2012-2016). Il a été également Premier ministre (23 février – 30 avril 2004) et Secrétaire général de la présidence de la République (2010 – 2012). Par ailleurs, il connaît très bien le fonctionnement des Nations Unies puisqu'il a été Représentant permanent de la République de Guinée auprès de l'ONU (2000 – 2002) et a siégé, à ce titre, comme membre non-permanent du Conseil de sécurité. De plus, M. Fall a été Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine de 2007 à 2008 et en Somalie de 2005 à 2007.

Il est titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université de Conakry (Guinée), où il a également enseigné (Faculté de droit) de 1977 à 1979. Sur le plan de la contribution à la connaissance de l'histoire politique de son pays et de son continent, il a publié chez, l'Harmattan, « Mon pari pour la Guinée : le changement est possible » (2009) et « Guinée, l'aurore d'une démocratie » (2012).

Né le 21 avril 1949, M. Fall est marié et père de cinq enfants.



Monsieur Fall dispose d'une solide et vaste expérience dans les domaines de la politique, de la médiation et de la diplomatie, compte tenu de son engagement dans les processus politiques en Somalie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud

L'ONU appelle à poursuivre des efforts inlassables contre Boko Haram et la LRA



Photo ONU/Manuel Elias

Le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Lounceny Fall (photo), a présenté le 7 décembre 2016 devant le Conseil de sécurité, le 11e Rapport du SG de l'ONU sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Dans son intervention, il a souligné la nécessité de faire preuve de « détermination », de « vigilance » et « d'unité » dans la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui continuent de poser des menaces sérieuses pour la sécurité régionale.

Evoquant les activités de Boko Haram, il a d'emblée averti que sa « capacité à semer le chaos ne devait pas être sous-estimée ». Il a indiqué que les efforts collectifs des pays du bassin du lac Tchad contre ce groupe terroriste ont abouti à des « succès militaires et sécuritaires substantiels ». La Force multinationale mixte, a-t-il précisé, a continué ses opérations transfrontalières et repris la plupart des territoires que contrôlait Boko Haram. Le Représentant spécial a, néanmoins, indiqué que le groupe continue de mener des attaques asymétriques, ciblant principalement des civils.

M. Fall a rappelé que les activités de Boko Haram freinent les efforts de développement

«Un soutien adéquat à la Force multinationale mixte chargée de lutter contre Boko Haram, qu'il soit financier, logistique ou en équipement, demeure crucial pour améliorer ses capacités opérationnelles et consolider les gains enregistrés».

et aggravent les difficultés économiques des pays du bassin du lac Tchad. La situation des personnes déplacées demeure très préoccupante, a-t-il dit, en expliquant que les attaques récurrentes de Boko Haram empêchent l'accès des acteurs humanitaires aux zones touchées. Par ailleurs, il a fait observer que les pays concernés assument le fardeau financier de la lutte contre Boko Haram. Dans ce contexte, le Représentant spécial a souligné l'insuffisance de fonds destinés à financer les opérations de la Force multinationale mixte et les efforts humanitaires et de relèvement. Un soutien adéquat à la Force, qu'il soit financier, logistique ou en équipement, demeure crucial pour améliorer ses capacités opérationnelles et consolider les gains enregistrés, a-t-il souligné.

Le Représentant spécial a soutenu que l'éradication du groupe terroriste exige une approche holistique visant à remédier aux causes profondes de l'extrémisme vio-

lent. « À cet égard, il y a un besoin urgent de financer les activités de relèvement et de développement dans les zones libérées, y compris en vue de réintégrer les déserteurs et leurs familles dans leurs communautés respectives », a insisté M. Fall. Il a ainsi émis le vœu que le Sommet commun de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se tienne le plus rapidement possible, en vue de développer une stratégie régionale.

« L'Armée de résistance du Seigneur continue de menacer la sécurité régionale, notamment les populations de l'est de la République centrafricaine et du nord-est de la République démocratique du Congo », a poursuivi le Représentant spécial. M. Fall a mis l'accent sur les « indicibles souffrances » et les graves conséquences humanitaires découlant des nombreuses attaques de la LRA. « Nous devons donc demeurer unis et déterminés dans nos efforts de lutte contre la LRA », a-t-il déclaré, avant de détailler les efforts de l'UNOCA visant à mettre en œuvre la stratégie régionale de l'ONU dans ce domaine.

Il a fait remarquer qu'en août dernier une équipe conjointe constituée de l'UNOCA, de l'Union africaine, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'était rendue à Bria et à Obo, en République centrafricaine, afin d'évaluer la menace dans ces deux localités. Une mission conjointe UNOCA-Union africaine a également visité Dungu, en République démocratique du Congo.

« Les Nations Unies, a-t-il dit, demeurent préoccupées par le retrait annoncé des troupes ougandaises de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine le 31 décembre. » Le Représentant spécial a estimé que ce retrait entraînerait un vide sécuritaire dont la LRA pourrait se servir pour circuler librement et attaquer les populations des zones concernées. « Les efforts collectifs contre la LRA risquent d'être compromis par le retrait des troupes ougandaises. »

Source : avec le Service de la Couverture des réunions & Communiqués de presse (ONU), 7 déc. 2016

EN BREF

■ Piraterie maritime dans le golfe de Guinée : 50 cas enregistrés

Outre la lutte contre la LRA et Boko Haram, M. Fall a fait le point sur plusieurs autres dossiers relevant du mandat de l'UNOCA, y compris le combat contre le braconnage et la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Sur ce dernier point, il a indiqué que les incidents étaient en augmentation, avec 50 cas de piraterie enregistrés à ce jour. « Malheureusement, le Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime n'est pas encore pleinement opérationnel », a-t-il regretté. M. Fall a toutefois salué l'adoption, le 15 octobre, de la Charte de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement, qui vise à prévenir la criminalité nationale et transfrontalière.

■ République centrafricaine : « extrême fragilité » préoccupante

Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial a aussi évoqué « l'extrême fragilité » de la situation en République centrafricaine (RCA) et la menace que continuent de poser les groupes armés dans ce pays pour la sous-région. Il a cependant fait observer que le Gouvernement centrafricain a fait d'importants progrès dans son engagement avec les groupes armés, aboutissant à une stratégie nationale de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement qui est soutenue par 11 des 14 principaux groupes armés.

Soulignant la nécessité pour la communauté internationale de fournir une assistance robuste à la République centrafricaine, M. Fall s'est félicité des contributions importantes pour le relèvement du pays formulées lors de la Conférence internationale des donateurs qui s'est tenue le mois dernier à Bruxelles. Avant de conclure, il a assuré que son Bureau poursuivra ses efforts pour réduire la menace que posent les groupes armés en République centrafricaine.

RCA : le Chef de l'UNOCA satisfait des avancées enregistrées après la crise centrafricaine

A l'issue de sa visite de travail de deux jours (du 28 au 29 décembre 2016) en République centrafricaine (RCA), le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, a noté avec satisfaction les avancées enregistrées après la crise qu'a connue le pays. Il a mis un accent particulier sur la bonne tenue des élections, lesquelles ont permis l'installation des nouvelles institutions. « Ces élections qui se sont déroulées de façon régulière constituent un bel exemple pour l'Afrique et le monde », a insisté le Chef de l'UNOCA, qui a aussi réitéré la disponibilité de la famille onusienne à continuer à les accompagner.

Face à la presse nationale et internationale, et en présence du Chef de la MINUSCA, Parfait Onanga-Anyanga, il a aussi reconnu que les défis qui restent à relever sont énormes. Dans ce contexte, il a appelé les Centrafricains à œuvrer de concert pour le relèvement et la consolidation de la paix. François Louncény Fall, qui avait déjà servi à la tête du bureau des Nations Unies en Centrafrique entre 2007 et 2009, a tenu à faire valoir que les problèmes de la Centrafrique ne sont pas d'ordre religieux, insistant sur le fait que « les Centrafricains ont toujours vécu ensemble ».

En réponse à une interrogation sur l'embargo sur les armes, le chef de l'UNOCA a rappelé que cette question relève du domaine du Conseil de sécurité de l'ONU, en précisant qu'il a été instauré après analyse des conditions préoccupantes qui prévalaient dans le pays. « Depuis, des actions importantes ont été réalisées, mais des défis en la matière demeurent ; et lorsque le Conseil de sécurité jugera le moment propice, il décidera de le lever. Un embargo n'a jamais été éternel », a-t-il expliqué, rassurant l'opinion sur l'attention soutenue que les Nations Unies accordent à l'évolution de la situation dans le pays.

Lors de son séjour à Bangui, M. Fall s'est entretenu avec le Chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadéra (2e photo), le président de l'Assemblée nationale, Abdoul Karim Meckassoua, (1ere photo) ainsi que les leaders de la plateforme religieuse. Sa visite s'inscrivait dans le cadre d'une tournée de prise de contact avec les autorités et les partenaires de la sous-région. Après la RCA, il s'est d'ailleurs rendu à Brazzaville où il a été reçu le 30 décembre 2016 par le président congolais, Denis Sassou Nguesso.



Photos/Source : MINUSCA

EN BREF

La présence en RCA des éléments de l'Armée de Résistance du seigneur (LRA) fait partie des questions soulevées par les journalistes lors du point de presse du 29 décembre. L'occasion, pour Parfait Onanga-Anyanga et François Louncény Fall, de mettre en relief l'étroite collaboration et la complémentarité entre l'UNOCA et de MINUSCA. Ils ont notamment rappelé les efforts déployés dans le cadre de leur mandat respectif pour trouver une solution durable à cette menace.

Parfait Onanga-Anyanga, Chef de la MINUSCA : « aux côtés de la RCA, nous réussirons »

Après l'avoir accueilli à l'aéroport de Bangui (3e photo), le Chef de la MINUSCA a accompagné son collègue de l'UNOCA tout au long de son séjour en RCA, y compris lors des échanges avec les journalistes le 29 décembre. Interrogé sur le bilan 2016 de la MINUSCA, le Représentant spécial du SG/ONU en RCA, Parfait Onanga-Anyanga, a apporté des clarifications, rappelant que « c'est en 2016 que les grands chantiers de la normalisation de la Centrafrique ont été réalisés ». Il s'est dit satisfait du retour progressif de la stabilité en Centrafrique. « On a le sentiment de voir le cœur d'un pays qui se remet à battre doucement, mais sûrement », se réjouit-il, saluant le climat quasi bon-enfant des fêtes de fin d'année, ce depuis plus de trois ans.

Tout en se disant ouvert aux critiques des médias, le Chef de la MINUSCA fait remarquer que « l'on attend parfois de la MINUSCA des actions qui ne relèvent nullement de son mandat ». Cependant, insiste-t-il, « nous sommes déterminés à continuer à œuvrer pour la restauration de l'autorité de l'Etat, la protection des civils, la réduction de la présence des groupes armés sur l'étendue du territoire et l'accompagnement politique tels que prescrits par le Conseil de sécurité ». Et le chef de la MINUSCA de faire valoir : « nous n'avons fait qu'une partie infime de notre mandat, la tâche est immense. La MINUSCA, seule, ne peut pas réussir le pari de la Centrafrique. Mais aux côtés de la RCA, nous réussirons ».

M. Fall : « il n'y a pas de raison de ne pas assister les Gabonais pour retrouver la concorde et la cohésion »



« J'ai rappelé à Monsieur le Président de la République le rôle que le Gabon a toujours joué dans le passé, dans le règlement des conflits en Afrique »

Quelques jours après sa prise de fonction, M. François Louncény Fall a été reçu en audience, pour la première fois en tant que Chef de l'UNOCA, le vendredi 11 Novembre, au palais présidentiel de Libreville. A l'issue de son entretien avec M. Ali Bongo Ondimba, le Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale s'est confié à la presse : « j'ai rappelé à Monsieur le Président de la République le rôle que le Gabon a toujours joué dans le passé, dans

le règlement des conflits en Afrique ; je suis bien placé pour le dire puisque j'étais Représentant spécial des Nations Unies en Centrafrique dans les années 2008-2009, et c'est ici à Libreville, sous la houlette de feu Président Omar Bongo, que l'accord global de paix de Centrafrique a été signé. Et le Président Bongo avait participé au dialogue politique inclusif à Bangui à cette époque en 2008. C'est également ici dans cette ville de Libreville que beaucoup d'autres conflits ont été réglés. C'est dire que nous sommes sur une terre de paix. Et cela devrait inspirer tous les acteurs

politiques gabonais pour savoir que si vous avez pu aider à un certain moment les autres à faire la paix chez eux, il n'y a pas de raison de ne pas assister les Gabonais pour retrouver la concorde et la cohésion ». Depuis son arrivée, M. Fall a aussi rencontré plusieurs acteurs socio-politiques gabonais, y compris des membres de l'opposition et de la société civile. Le 21 décembre 2016, le Représentant spécial a eu un échange avec une délégation du Conseil national de la jeunesse du Gabon (voir page suivante).

La réception vue par la presse

La réception du Représentant spécial au Palais du bord de mer vendredi 11 novembre faisait partie des principaux faits développés par Gabon Télévision dans son journal de 20 heures. Plusieurs autres supports médiatiques ont rendu compte de cet événement. « Le Guinéen François Louncény Fall prend les commandes de l'UNOCA à Libreville », a titré le journal en ligne *Gabonactu* dans un article publié dimanche 13 novembre et dans lequel il est indiqué que l'UNOCA est chargé « de garantir la paix dans la région souvent en perpétuelle ébullition ».

« Cette rencontre entre le Président de la République Gabonaise et le Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique centrale a été l'occasion pour les deux autorités, d'effectuer une première prise de contact ainsi qu'un tour d'horizon sur la situation socio-politique actuelle du pays », note pour sa part *Gabon Media Time* (13 novembre). « François Louncény Fall succède à Abdoulaye Bathily qui a écourté son mandat dans l'espoir de briguer le fauteuil de président de la Commission de l'Union africaine (UA) », précise le site guinéen *News Guinée 360* (13 novembre 2016).

La plupart de ces articles ont manifestement pour principale source un post de Michel Ogandaga (proche de M. Ali Bongo) sur sa page Facebook (<https://www.facebook.com/MichelOGANDAGA/>, 12 novembre). La photo d'illustration (ci-dessus) utilisée par tous les médias cités est d'ailleurs celle disponible sur cette page facebook.



UN Photo/Eskinder Debebe

ECHOS DU SIEGE

L'Assemblée générale a nommé par acclamation M. António Guterres (à gauche), en sa qualité de prochain Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Après cet événement, il a rencontré, le 13 octobre 2016, le Secrétaire général Ban Ki-moon (à droite), qui a quitté officiellement l'ONU le 31 décembre 2016. L'UNOCA lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux projets et bienvenue à M. Guterres.

Dialogue : le Représentant spécial a reçu une délégation du Conseil national de la jeunesse du Gabon

Le 21 décembre, le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, a reçu une délégation du Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG) conduite par son Président, Andy Nziengui. Pendant près d'une heure, les cinq membres du CNJG présents ont expliqué l'objet de leur visite après avoir tous remercié M. François Louncény Fall pour sa disponibilité. Pour l'essentiel, ils aimeraient obtenir le soutien des Nations Unies dans le cadre de l'organisation du "1er Dialogue des Jeunes sur la crise post-électorale". Ils ont affirmé que ce Dialogue constitue une plateforme à travers laquelle

cette tranche importante de la population voudrait non seulement débattre des problèmes des jeunes mais aussi apporter leurs contributions et leurs propositions dans le cadre des réformes institutionnelles et démocratiques souhaitées par les Gabonais. Le Représentant spécial les a remerciés pour leur démarche et leur a prodigué des conseils basés sur ses expériences. Rappelant le mandat de l'UNOCA, il a insisté sur les bons offices et la médiation, en précisant qu'il croit "aux vertus du dialogue". Dans cette logique, M. François Louncény Fall a indiqué que les Nations Unies encouragent le dialogue inclusif et accompagnent les efforts des Etats ainsi



que ceux des organisations régionales engagées dans cette dialogue, on court le risque de par-voies. "Si tous les acteurs ou toutes les parties prenantes ne sont pas impliqués dans un dialogue, on court le risque de venir à une paix précaire", a-t-il soutenu.



AU/NEPAD Programmes in Central Africa : UNOCA in the 7th Subregional Coordination Mechanism of the UN System

On 6th and 7th December 2016, Ms. Ecoma Alaga, Political Affairs Officer/UNOCA, participated in the 7th Subregional Coordination Mechanism (SRCM) of the United Nations system support to programmes of the African Union and NEPAD in Central Africa. The meeting, which was jointly organised by ECCAS and the United Nations Economic Commission for Africa Subregional Office in Yaoundé, took place in Libreville and was opened by the Secretary-General of ECCAS, Mr. Ahmad Allam-mi.

The meeting highlighted the coherence and complementarities between the 2030 Agenda for Sustainable Development and the African Union's Agenda 2063. Participants also discussed how the UN system and other partners can work closely with the Regional organizations, namely ECCAS and CEMAC, to support the implementation of both agendas in the Central Africa region. UNOCA *inter alia* committed to undertaking two key actions to support implementation of the 2030 Agenda and Agenda 2063 in Central Africa. The UN Regional Office for Central Africa will utilize its good offices mandate to advocate for integrated approaches that address the peace-development nexus in its engagements with political authorities and civil society. In addition, UNOCA will provide support, as appropriate, to initiatives by regional institutions, such as ECCAS that aim to address the socio-economic root causes of conflicts, including terrorism and violent extremism, as well as promote human rights, including the rights of women and youth in the region.

As an outcome, the meeting adopted a roadmap for the development of the 3rd Programme of Action or the SRCM for Central Africa for the period 2017-2019, which would serve as



a basis for further strengthening cooperation between the UN system, ECCAS and CEMAC in addressing the peace and development priorities of the region.

Over 30 heads and senior representatives of departments, specialized agencies and offices of ECCAS and CEMAC, as well as representatives of the AU, African Development Bank and NEPAD offices in Central Africa attended the meeting. Representatives of United Nations system with field presences in the region also participated, namely UNOCA, UNDP, UNICEF, UNESCO and the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), in addition to Economic Commission for Africa (ECA).

Mme Ecoma Alaga, Conseillère politique/UNOCA a pris part à la 7^e session du Mécanisme sous-régional d'appui du Système des Nations Unies aux programmes de l'Union africaine (UA) et du NEPAD en Afrique centrale (MSRC-AC) tenue du 6 au 7 décembre 2016 à Libreville (Gabon). Conjointement organisée par la CEEAC et le Bureau sous-régional de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) basé à Yaoundé (Cameroun), cette réunion a favorisé une réflexion sur la façon dont le système des Nations Unies et d'autres partenaires peuvent travailler en étroite collaboration avec les Communautés économiques régionales comme la CEEAC et la CEMAC, pour soutenir la mise en œuvre, en Afrique centrale, de l'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'UA. A cet égard, l'UNOCA s'est engagé à entreprendre certaines actions, y compris dans le cadre d'appui à la CEEAC ainsi que de ses bons offices (engagements avec les autorités politiques et la société civile).

À l'issue de la réunion, une feuille de route a été adoptée pour le développement du 3^{ème} Programme commun d'action pour le Mécanisme sous-régional d'appui du Système des Nations Unies aux programmes de l'Union africaine (UA) et du NEPAD en Afrique centrale (MSRC-AC) pendant la période de 2017 à 2019. Elle servira de base pour renforcer davantage la coopération entre le système des Nations Unies, la CEEAC et la CEMAC, notamment sur les questions relatives à la paix et au développement de la région.

Plus de 30 hauts responsables des ministères, institutions spécialisées et bureaux de la CEEAC et de la CEMAC, ainsi que des représentants de l'UA, du NEPAD et de la BAD dont les bureaux se situent en Afrique centrale ont pris part à la réunion. En plus de la CEA, des représentants du système des Nations Unies basés dans la région y ont également participé notamment, l'UNOCA, le PNUD, l'UNICEF, l'UNESCO et le Centre des Nations Unies pour la démocratie et les droits de l'homme en Afrique centrale.



Joint PBSO-UNOCA-UNDP Integrated Scoping Mission in Chad and Cameroon

From 7th to 12th November 2016, Ms. Ecoma Alaga, Political Affairs Officer/UNOCA participated in a joint Peacebuilding Support Office-UNOCA-UNDP integrated scoping mission that assessed the possibilities and options to develop a cross-border project on peacebuilding and prevention of violent extremism along the Chad-Cameroon border. The mission got a first-hand appreciation of the situation in the border areas as well as the complexity of the situation in both countries in terms of violence prevention, humanitarian response, development programming, security and logistics operation. Meetings were held with the UN country teams, humanitarian actors, government officials, military advisers including of the Multinational Joint Task Force, and civil society representatives.

The mission concluded that conditions are in place to develop a cross-border project on peacebuilding and the prevention of violent extremism, of about US\$ 3 million, which could be supported by the UN Peacebuilding Fund, as a first strategic and catalytic investment. To assess this support, the UN country teams are expected to support a concrete project document to be considered for support by the Peacebuilding Fund.

Du 7 au 12 novembre 2016, Mme Ecoma Alaga, Conseillère politique/UNOCA, a participé à une mission d'évaluation des différentes options pour le développement d'un projet transfrontalier pour la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent tout au long de la frontière entre le Tchad et le Cameroun.

Au terme de cette mission, il a été convenu qu'une somme d'environ 3 millions de dollars sera allouée à ce projet. La contribution du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix sera sollicitée. Dans cette perspective, les équipes pays des Nations Unies devraient proposer un document de projet concret.

La mission d'évaluation a été conjointement organisée par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le PNUD et l'UNOCA. Les membres de la délégation ont notamment effectué une visite à N'Djamena (capitale du Tchad), en passant par Kousséri (Extrême-Nord du Cameroun) du 07 au 10 novembre, et à Yaoundé (capitale du Cameroun) du 10 au 12 novembre 2016.

Afrique centrale : pas de développement durable et d'intégration régionale sans la paix et la sécurité

Du 18 au 19 octobre 2016, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), en partenariat avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), a organisé à Yaoundé (Cameroun), une table ronde sur le thème « l'intégration régionale, levier incontournable pour la paix et le développement en Afrique centrale ». Outre les ministres en charge de l'Intégration régionale de l'espace CEEAC, des représentants des organisations régionales et internationales, des partenaires au développement, des universitaires ainsi que des membres de la société civile ont pris part à cette rencontre dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Lejeune Mbella Mbella, Ministre camerounais des Relations extérieures. Elle a favorisé des échanges féconds sur l'état de la mise en œuvre du projet d'intégration régionale aux plans politique, économique et social. La table ronde a également permis d'engager une réflexion sur

les nouveaux moyens d'agir afin de renforcer durablement la paix, la sécurité et la stabilité, préalables à l'accélération de l'intégration régionale en Afrique centrale. L'expérience ouest-africaine a nourri ce débat, qui a aussi porté sur de nouvelles formes de partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé, notamment sur les enjeux de l'intégration régionale et du développement durable de la sous-région.

Aux termes des travaux, les participants ont mis l'accent sur l'urgence de la diversification des économies, le bien-être des populations et l'accroissement des échanges intra-régionaux (la libre circulation des personnes et des biens). Ils ont également convenu de la nécessité d'une rationalisation des organismes en charge des questions d'intégration et de la mise à leur disposition des moyens financiers adéquats.

M. Abdoulaye Bathily, Représentant special/Chef de l'UNOCA, a exprimé sa satisfac-



tion, y compris lors d'une conférence de presse à la fin de la table ronde. Il a souligné que cette table ronde a été un succès par la pertinence des résultats obtenus. M. Calixte Isidore Nsie Edang, Ministre délégué aux Affaires étrangères du Gabon, a mis en lumière l'importance de cette rencontre. Il a indiqué qu'elle a permis de constater que la mise en cohérence des objectifs de l'intégration régionale avec les intérêts propres de la sous-région est une nécessité incontournable pour contribuer à la consolidation de la paix et la sécurité. Dans

cette perspective, il a noté que les questions liées au financement du processus d'intégration régionale doivent retenir la plus grande attention des Etats de la sous-région.

Pour sa part, M. Tabu Abdallah Manikariza, Secrétaire Général adjoint de la CEEAC, a affirmé que la CEEAC mettra tout en œuvre, dans la mesure de ses possibilités, pour prendre en compte les résultats des réflexions menées pendant la table ronde, pour l'amélioration de ses stratégies d'intervention et la précision de ses objectifs.



Photos CEEAC

UA – AGENDA 2063 : l'UNOCA à une consultation sur la promotion des droits des jeunes

Mme Edith Oyulu, Conseillère politique principale/UNOCA, a pris part à la consultation régionale organisée par l'Union africaine (UA) à Kampala en Ouganda du 22 au 23 septembre 2016 sur la « promotion des droits des jeunes dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 2063 ». Lors des discussions, les participants ont mis l'accent sur la contribution des jeunes dans la mise en œuvre de la stratégie de 10 ans de l'UA pour les droits de l'homme et sur le développement d'un cadre directeur pour mener une action collective. A l'issue des travaux, une plateforme de dialogue et de partage d'expériences des jeunes a été mise en place. Elle vise à mettre en commun leurs préoccupations, leurs points de vue et leurs perspectives en matière de promotion des droits de l'homme sur le continent.

La rencontre de Kampala était la première d'une série de consultations qui se tiendront dans les quatre autres espaces régionaux à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe. Ces consultations régionales entrent dans le cadre des activités de l'Union africaine et de son projet 2016 « Année des droits de l'homme avec un accent particulier sur les droits des femmes ».

Ban Ki-moon rappelle la nécessité d'un dialogue inclusif pour renforcer la gouvernance démocratique



EN BREF

■ Election : le diagnostic de la CEEAC

La revue de la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale présentée par la CEEAC lors de la réunion de l'UNSAC est en phase avec le diagnostic onusien. Cette revue indique qu'en dehors de Sao Tomé-et-Principe considéré comme "un exemple en matière d'alternance démocratique au pouvoir", les processus électoraux, en particulier les élections présidentielles, ont été des moments de fortes tensions politiques au lieu de contribuer à la régulation de la vie politique interne des États.

■ SOS pour la Convention de Kinshasa...

Des terroristes et des criminels sévissent car ils peuvent se procurer facilement des armes légères et de petit calibre. En faisant ce triste constat, M. Ban Ki-moon a noté avec inquiétude que la Convention de Kinshasa, qui est ouverte à la signature depuis six ans, n'est pas encore entrée en vigueur. "J'exhorte les six États membres du Comité qui ne l'ont pas encore fait à ratifier cette convention sans délai", a-t-il plaidé. Seuls le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, le Congo et le Tchad l'ont en effet ratifié. L'Angola et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe ont annoncé avoir procédé à la ratification sur le plan interne, mais les instruments y afférents n'ont pas encore été déposés auprès du Secrétaire général des Nations Unies à New York. Le dépôt d'un seul instrument de ratification permettrait l'entrée en vigueur de cette Convention.

■ Traité sur le commerce des armes

Le SG/ONU a encouragé les États membres du Comité à prendre les mesures nécessaires pour ratifier le Traité "historique" sur le commerce des armes (TCA). Lors de la réunion de l'UNSAC, il a été rappelé que seuls la République centrafricaine et le Tchad sont actuellement États parties à ce Traité. Compte tenu de ses implications sécuritaires pour la sous-région, le Comité a invité les États membres qui ne l'ont pas encore fait à le signer et à le ratifier.

■ Femmes, Paix et Sécurité en Afrique centrale

Le Comité a encouragé ses États membres à prendre des dispositions nécessaires en vue de l'adoption de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre effective de la résolution 1325 relative aux droits des femmes, la paix et la sécurité. Ils doivent faire état à chaque réunion du Comité des progrès en la matière. Par ailleurs, le Comité a demandé à ses membres d'inclure davantage de femmes dans leurs délégations lors des prochaines réunions statutaires. Le Comité a adopté une Déclaration pour renforcer sa position sur ce sujet (voir page suivante).

■ Dernier message de Ban Ki-moon

Le message de Ban Ki-moon à la 43e réunion du Comité était le dernier. Il a tenu à le préciser en indiquant qu'il a "apprécié les travaux au cours de la décennie écoulée". "Je suis confiant que l'excellente coopération qui fut la nôtre prévaudra entre le Comité, ses membres et mon successeur, M. António Guterres", a-t-il conclu.

Lors de la 43e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), à Sao Tome, le 1er décembre 2016, le Secrétaire général de l'ONU est revenu sur l'année "électorale chargée, parfois tumultueuse", qui a rythmé l'actualité politique dans la sous-région ces douze derniers mois. "J'ai exprimé maintes fois ma préoccupation à l'égard des tensions qui ont surgi en période électorale et qui ont parfois débouché sur des violences. Nous devons tirer des leçons des récents processus électoraux pour s'entendre sur des cadres qui favoriseront la tenue d'élections pacifiques, inclusives, transparentes et crédibles", a souligné M. Ban Ki-moon dans un message lu à cette occasion par son Représentant spécial par interim pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall (photo). "Ce n'est que par un dialogue véritable et inclusif que nous pourrions réaliser les réformes nécessaires pour renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit", a-t-il précisé, félicitant la République de Sao Tomé-et-Principe, "un îlot de stabilité, d'avoir organisé une élection pacifique" en juillet – août 2016.

Défis politiques et sécuritaires

Au cours de la même cérémonie officielle présidée par M. Urbino Botelho, Ministre santoméen des Affaires étrangères et des Communautés, le Secrétaire général de l'ONU a également insisté sur la situation en République centrafricaine (RCA), notamment sur le regain de violence à l'origine de nouveaux déplacements de populations. "Les personnes responsables et ceux qui les soutiennent doivent être traduits en justice. Il est primordial que la région continue d'être associée aux efforts déployés par le pays pour la réconciliation et le retour à la stabilité", a-t-il souligné. À cet égard, il a salué les conclusions de la table ronde des donateurs tenue à Bruxelles (Belgique) le 17 novembre et au cours de laquelle les promesses de dons en soutien au plan de relèvement et à la consolidation de la paix en RCA se sont élevées à 2,2 milliards de dollars. Dans le même esprit, M. Ban Ki-moon s'est réjoui de l'organisation, le 30

novembre à Libreville, d'un sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur la situation dans ce pays.

Sur le front sécuritaire, le Secrétaire général des Nations Unies a évoqué les défis que l'Afrique centrale continue de connaître, y compris ceux de nature transrégionale. "Les militants de Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad, les pirates dans le golfe de Guinée et l'Armée de résistance du Seigneur ne connaissent pas de frontières, et cela s'explique en partie par l'insuffisance de réponses coordonnées", a-t-il regretté. Face à cette situation préoccupante, il estime que la création de la Force multinationale mixte, du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et du Centre régional de sécurisation maritime de l'Afrique centrale constituent d'importants succès qu'il convient de soutenir et de renforcer. "Je souhaite fortement que la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest coopèrent étroitement pour lutter contre ces menaces", a souligné le SG de l'ONU, lançant également un appel aux deux organisations régionales afin qu'elles organisent, dès que possible, le sommet conjoint CEEAC-CEDEAO prévu de longue date sur Boko Haram pour "élaborer une stratégie régionale qui traiterait des causes profondes de l'émergence de ce groupe".

L'une des recommandations de la 43e réunion de l'UNSAC porte sur la nécessité de redoubler des efforts pour la tenue effective de cette rencontre conjointe décidée par les Chefs d'État lors du Sommet extraordinaire du Conseil de paix et de sécurité en Afrique centrale (COPAX) tenu à Yaoundé en février 2015. Le Ministre santoméen des Affaires étrangères et des Communautés, qui assurera la présidence tournante du Comité pendant six mois, en fera le suivi. Il a été aussi chargé de contacter, dans les plus brefs délais, la Première Vice-Présidence du Comité (Cameroun), afin de confirmer le lieu et la date de la 44e session ministérielle de l'UNSAC. Le Rwanda (Deuxième Vice-Présidence) et le Congo (Rapporteur) complètent le nouveau bureau du Comité.

Déclaration de Sao Tomé sur la participation des femmes aux réunions statutaires du Comité



Nous, ministres des Affaires étrangères, et chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Sao Tomé, République démocratique de Sao Tomé et Principe, du 28 novembre au 1er décembre 2016

Rappelant notre attachement à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 31 octobre 2000 en ce qu'elle réaffirme le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, qu'elle souligne

qu'il importe que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convient de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends ;

Reconnaissant les efforts consentis par les Etats membres du Comité pour améliorer la représentativité des femmes au niveau politique ;

Considérant la faible représentation des femmes dans la composition des délégations des Etats membres du Comité ;

Nous rappelons notre attachement à la résolution 1325 du Conseil de sécurité en ce qu'elle souligne qu'il importe que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées.

Conscients de la nécessité de promouvoir la participation des femmes à toutes les instances de réflexion, de concertation et de décision ;

Conscients de ce que les femmes comptent parmi les premières vic-

times dans les situations de conflits ;

Reconnaissant le rôle des femmes dans la prévention et la résolution des conflits dans notre sous-région ;

Invitons les Etats membres dans le sens d'une présence plus accrue des femmes au sein des délégations prenant part aux réunions statutaires du Comité ;

Décidons également d'en faire une évaluation régulière lors des réunions du Comité.

Fait à Sao Tomé, le 1er décembre 2016



Lutte contre Boko Haram : une délégation de l'UNSAC au Cameroun et au Tchad

Dans le cadre de son soutien à la lutte contre le terrorisme en général et Boko Haram en particulier, le Bureau du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a effectué une mission au Cameroun et au Tchad du 31 octobre au 3 novembre. A Yaoundé et à Ndjamena, la délégation de l'UNSAC, qui était conduite par M. Alfred Service, Chargé de mission Défense et Sécurité au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger, a eu des échanges avec plusieurs hauts fonctionnaires et experts des institutions nationales concernées (Diplomatie, Coopération internationale, Sécurité publique, Défense, Immigration, etc.). Dans la capitale tchadienne, elle a aussi visité le siège de la Force multinationale mixte (FMM) pour la lutte contre Boko Haram (photo). Enfin, la délégation s'est rendue dans la localité camerounaise de Kousséri (Extrême-Nord), à la frontière avec le Tchad, où elle a rencontré les autorités administratives et militaires locales.



Solidarité

Cette descente sur le terrain, qui a été facilitée par l'UNOCA, a permis de témoigner la solidarité des Etats d'Afrique centrale à leurs membres victimes des attaques de Boko Haram et de collecter des informations sur les besoins du Cameroun et du Tchad en matière d'assistance dans leur combat contre ce groupe terroriste. La délégation de l'UNSAC a saisi cette occasion pour rappeler l'importance d'une réponse collective face à ce phénomène. Elle a aussi mis en relief la nécessité de mener des interventions dans le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Les autorités camerounaises et tchadiennes ont noté avec satisfaction que les activités du groupe terroriste Boko Haram ont été contenues grâce aux efforts des forces de défense et de sécurité des pays du Bassin du Lac Tchad avec le soutien

des populations locales, y compris les comités de vigilance. Toutefois, elles sont conscientes que l'éradication du groupe est une entreprise de longue haleine qui exige la vigilance et la détermination ainsi qu'une approche globale. Celle-ci vise notamment à répondre aux causes profondes de l'extrémisme violent et du terrorisme, telles que l'extrême pauvreté et la marginalisation.

Les autorités camerounaises et tchadiennes ont également souligné le fardeau sécuritaire et humanitaire significatif que portent leurs pays respectifs, y compris du fait de la situation en RCA (Cameroun et Tchad), en Libye et au Darfour (Tchad). Elles ont lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle renforce son assistance pour leur permettre d'y faire face. Par ailleurs, elles ont exprimé le souhait que les pays de la région maxi-

sent la coopération ainsi que le partage d'information et de renseignement en matière de contre-terrorisme et de contrôle des frontières, et fournissent de l'assistance technique dans le domaine du déminage civil. Dans ce contexte, les Etats membres de l'UNSAC recommandent que des efforts soient rapidement entrepris pour la tenue effective du Sommet conjoint CEEAC/CEDEAO relatif à la lutte contre Boko Haram.

La mission de l'UNSAC au Cameroun et Tchad a été effectuée suite à une recommandation de la 41^e réunion ministérielle du Comité tenue à Libreville en novembre 2015. Outre les représentants de l'UNSAC, le Secrétaire général de la CEEAC, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel (UNOWAS) et l'UNOCA en faisaient partie.

Les membres de la délégation

- M. Alfred Service - Chargé de mission Défense et Sécurité au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger
- M. Esterline Goncalves Genero - Deuxième secrétaire au Ministère des Affaires étrangères et des Communautés de la République démocratique de Sao Tomé et Principe
- M. Bamanga Adamou Oumarou - Secrétaire des affaires étrangères à la Direction des Nations Unies et de la coopération décentralisée du Ministère des Relations extérieures de la République du Cameroun
- M. Désiré Nyaruhirira - Conseiller spécial du Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Rwanda
- M. Mahamat Abdul Nour - Chef du Service du contentieux à la division des affaires juridiques du Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine de la République du Tchad
- Ambassadeur Baudouin Kabarhuza Hamuli - Directeur des Affaires politiques et du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) du Secréariat général de la CEEAC
- Lieutenant-Colonel Taleb Abdelkader - Conseiller militaire à UNOWAS
- Colonel Cheikh Tidiane Mbodji - Conseiller militaire principal à UNOCA
- Mme Edith Oyulu - Conseillère politique principale à UNOCA
- M. Youssef Jai - Conseiller politique à UNOCA

Près de quinze millions de civils ont été affectés par les activités de Boko Haram

Depuis 2009, près de quinze millions de civils ont été affectés par les activités du groupe terroriste Boko Haram ainsi que par l'impact de la réponse militaire dans les pays du Bassin du Lac Tchad. Elles ont causé la mort d'environ 27 000 personnes et occasionné plus de 2,6 millions de déplacés. La situation est aussi alarmante dans les deux pays d'Afrique centrale qui en subissent les effets. Le Cameroun abrite plus de 70 000 réfugiés nigériens tandis que le nombre de personnes déplacées internes s'élève à près de 190 000. Au Tchad, 7 900 nigériens ont trouvé refuge alors que 109 000 Tchadiens ont été déplacés dans le pays. Boko Haram a également eu un impact économique significatif du fait de la perturbation du commerce transfrontalier et des activités économiques dans les zones affectées ainsi que la hausse des dépenses de sécurité au détriment des besoins en développement.

Visite du Centre inter-régional de coordination des activités liées à la sûreté et à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée

La délégation de l'UNSAC a mis à profit son séjour à Yaoundé pour visiter le Centre inter-régional de coordination pour la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée (CIC), dont le siège a été inauguré en septembre 2014. A cette occasion, elle a été informée des défis liés à l'opérationnalisation du CIC, qui reste piloté par l'équipe de lancement (entièrement pris en charge par le Cameroun). Le budget 2017, d'un montant de 2,6 millions d'euros (dont 40% pris en charge par les Etats membres), devrait permettre à cette structure de sortir définitivement la tête de l'eau. Plusieurs axes prioritaires ont été définis : renforcement des législations nationales en matière d'action de l'Etat en mer ; processus de transformation du Code de Conduite en un document juridiquement contraignant ; mise en place d'une plateforme de fusion de l'information maritime ; etc.

MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION 1325 : LA PLATEFORME DES FEMMES DES MEDIAS SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE EST NEE



A l'initiative de l'UNOCA, des femmes leaders des medias d'Afrique centrale se sont réunies du 1er au 02 novembre

à Douala (Cameroun) dans le cadre d'une table ronde sur le thème « Femmes, sécurité et gestion des

conflits ». Elles ont essentiellement discuté des voies et moyens de vulgariser davantage la Résolution 1325 des

Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que des possibilités d'accroître leur participation dans les prises de décision concernant ces questions cruciales.

Dans cette perspective, les participantes, toutes propriétaires de magazines, éditrices ou rédactrices en chef, de magazine spécialisé (Femmes) venues du Cameroun, du Gabon, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Tchad, ont mis en place une Plateforme des femmes des médias sur la paix et la sécurité en Afrique centrale. La Plateforme, placée sous la coordination de la Gabonaise Melissa Bendome, Directrice de publication du magazine *African Ladies*, permettra de promouvoir la résolution 1325 dans les pays où elle n'est pas encore appliquée. Elle soutiendra aussi les efforts de ceux où la Résolution est déjà mise en œuvre (Burundi, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Rwanda).

La Table ronde a eu lieu en présence des représentants d'ONU Femmes Cameroun et de la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté (WILF). Côté UNOCA, Mme Mireille Tushiminina (Responsable Genre) et Axelle Dzikongo (Assistante administrative au sein de l'Unité de l'Information publique), y ont pris part.

Processus de paix : promouvoir la participation des femmes dans l'espace francophone

Conseillère pour les questions de Genre/UNOCA, Mme Mireille Tushiminina, a pris part au séminaire international de haut niveau tenu du 17 au 18 novembre 2016 à Abidjan (Côte d'Ivoire), sur le thème « Processus de paix : promouvoir la participation des femmes dans l'espace francophone ».

Cette rencontre, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Euphrasie Kouassi Yao, Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant de la Côte d'Ivoire, a permis de promouvoir, en vue de leur appropriation par les acteurs et actrices de la paix, les principales conclusions et recommandations issues de l'Etude mondiale de 2015 sur la mise en œuvre de la résolution 1325. C'était aussi l'occasion de fournir aux participants des informations permettant de faciliter la participation effective des femmes et la prise en compte d'une pers-



pective genre dans les processus de paix.

La plupart des recommandations adoptées à l'issue des travaux allaient dans ce sens. Ces recommandations intègrent la nécessité de soutenir la formation des

femmes en matière de prévention des crises et de diplomatie préventive ; la création d'une plateforme commune pour l'échange d'information, le partage d'expériences, l'organisation de rencontres, le soutien et le plaidoyer, notamment dans le cadre de si-

tuations de crises et de conflits. L'importance des médias est aussi mise en exergue. Elle doit être prise en compte, en particulier en ce qui concerne la nature « secrète ou discrète » des négociations de paix et l'utilisation répandue des médias sociaux notamment par les jeunes ; mais aussi pour leur rôle amplificateur et de pression auprès des acteurs politiques.

Plusieurs autres recommandations ont été spécifiquement adressées aux autorités nationales, aux organisations de femmes ainsi qu'aux organisations internationales, régionales, et leurs médiateurs. Sur ce dernier point par exemple, les participants ont plaidé pour la formation d'un réseau des femmes médiatrices francophones et sa mise en lien avec les autres réseaux de femmes médiatrices existant.

Un dîner de gala officiel offert par le Président Alassane Ouattara a clôturé le séminaire dans une ambiance conviviale et festive.

Le Groupe de Travail Femmes Leaders pour la Paix et la Sécurité au Gabon était en réunion à l'UNOCA



Le Groupe de Travail Femmes Leaders pour la Paix et la Sécurité au Gabon (né après la présidentielle d'août 2017) s'est réuni au siège de l'UNOCA le 25 octobre 2016. Une vingtaine de femmes ont ainsi été sensibilisées sur la nécessité de mener des actions concrètes en droite ligne avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans leurs propos respectifs, Mmes Edith Oyulu (Conseillère politique principale/UNOCA) et Mireille Tushiminina (Responsable Genre/UNOCA) les ont encouragées à multiplier des initiatives dans ce sens.

A l'issue de cette première rencontre, les femmes leaders se sont engagées à faire du lobbying et des plaidoyers auprès des autorités compétentes, y compris du Parlement, pour l'adoption d'un Plan national pour la paix au Gabon. Elles ont aussi décidé de mettre en place des stratégies de communication nationale de grande portée et d'organiser une réunion avec les hommes leaders qui militent pour la paix...

Afrique centrale : consultation sur la protection des droits civils et politiques dans les processus électoraux


Mme Kim Turcotte, Conseillère aux Droits de l'Homme/UNOCA (à droite sur la photo), a pris part à la Consultation sous-régionale sur la protection des droits civils et politiques dans les processus électoraux en Afrique centrale organisée du 11 au 13 octobre 2016 à Douala (Cameroun) par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (le Centre), en collaboration avec le

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). La Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA a notamment fait une présentation centrée sur les voies et moyens de « parvenir à des élections apaisées et respectueuses des droits de l'homme en Afrique centrale ». Elle a également enrichi les discussions du panel sur « la notion d'ordre public dans le contexte des élections » et en particulier son impact

sur l'exercice des libertés fondamentales.

De manière générale, la Consultation a permis aux différents acteurs des processus électoraux de la sous-région non seulement de partager leurs expériences, mais aussi de proposer des actions visant à prévenir les violences post-électorales et d'assurer la protection des droits de l'homme avant, pendant et après les élections afin de promouvoir de nouvelles avancées démocratiques. Les participant(e)s ont aussi saisi cette occasion pour examiner les fondements normatifs et institutionnels de l'interdiction de changements de constitution qui portent atteinte à l'alternance politique en vertu de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. De plus, ils ont échangé sur les rôles et responsabilités des principaux acteurs dans la consolidation des processus démocratiques, y compris les forces de sécurité et les médias ainsi que de la gestion du contentieux électoral et de la surveillance des atteintes aux droits de l'homme par les organisations de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme.

Par ailleurs, la rencontre de Douala a offert l'opportunité d'évaluer les

pratiques démocratiques dans chaque pays. Sur ce point, un accent a été mis sur la participation et l'inclusion des personnes appartenant aux groupes généralement marginalisés.

Les participant(e)s ont noté que les pays de la sous-région se sont engagés dans la protection des droits civils et politiques conformément à leurs obligations découlant des instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme qu'ils ont ratifiés. Toutefois, chaque pays fait face à des défis en fonction de son contexte qui nécessitent des actions pour prévenir l'occurrence de violences telles qu'observées dans la sous-région au cours des échéances électorales organisées en 2015 et 2016.

Les travaux ont été sanctionnés par des recommandations visant à prévenir les violences post-électorales et à assurer la protection des droits de l'homme dans les processus électoraux. Les participants ont adopté un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Ce suivi se fera au cours d'une Conférence qui sera organisée à Kigali en 2017 par le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme du Rwanda.

La Consultation sous-régionale de Douala a réuni des délégations composées de représentants des organes de gestion des élections et de régulation des médias; d'institutions nationales des droits de l'homme et d'organisations de la société civile venus du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de la République démocratique du Congo. Des représentants des bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda), de l'Organisation internationale de la Francophonie (Gabon, France) et du corps diplomatique ont également pris part à ces travaux, notamment ceux de l'Union européenne, la France, la Guinée Equatoriale et le Gabon. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de la protection des droits civils et politiques dans les processus électoraux qui doivent être libres, justes, transparents, pacifiques, inclusifs et respectueux des droits de l'homme en Afrique Centrale.

Forum des ONGs - Commission africaine des Droits de l'Homme et des peuples : l'UNOCA était à Banjul

Du 17 au 19 octobre 2016, la Conseillère aux droits de l'homme a représenté l'UNOCA au Forum des ONGs tenu à Banjul (Gambie) - quelques jours avant la 59^{ème} Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, en présence de plus de 200 organisations des droits humains. Dans ce cadre, l'UNOCA a organisé un panel intitulé « Renforcement des réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux d'organisations de la société civile en Afrique centrale : leçons tirées d'autres sous-régions et perspectives pour l'avenir ». Des représentants de la « West Africa Network for Peacebuilding » (WANEP), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS du Réseau des Défenseurs des droits humains en Afrique Centrale (REDHAC) et du Réseau Ouest Africain des défenseurs des droits humains (ROADDH) y ont participé.

Au cours des échanges interactifs, les participants ont souligné les problèmes persistants liés aux limitations imposées à la liberté de circulation en Afrique centrale. Ils ont insisté sur la nécessité de continuer à identifier les organisations de la société civile et les associations de défenseurs afin d'étudier

la possibilité de les mettre en contact en fonction de leurs domaines thématiques. De plus, ils ont plaidé pour que des mesures soient prises par les différents réseaux en vue d'assurer la mise en œuvre effective des mécanismes d'alerte précoce. Il en est de même en ce qui concerne le suivi et la notification des violations des droits de l'homme liées aux activités des industries extractives et, enfin, la nécessité d'un partage continu de bonnes pratiques sur les méthodes et initiatives de collecte de fonds menant à des résultats positifs.

Des réunions bilatérales en marge de la CADHP

A Banjul, la Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA a également participé à la 59^{ème} session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue le 21 octobre 2016, marquant le 30^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. En marge de la session, elle a tenu des réunions bilatérales avec la Présidente de la CADHP, d'autres membres de la Commission, ainsi qu'avec les délégués de certains États et représen-

tants d'ONGs. Des mesures possibles visant une collaboration accrue sur des questions d'intérêts communs ont notamment été discutées. Elle a aussi engagé des initiatives en faveur d'un renforcement de la coopération entre l'UNOCA, les différents organismes des Nations Unies et mécanismes régionaux relatifs aux droits humains, y compris à travers la mise en œuvre d'activités et programmes conjoints, la consolidation du partenariat établi entre l'UNOCA et le Forum des ONGs. Ce partenariat pourrait se traduire, entre autres, par l'organisation d'un panel et/ou de sessions parallèles lors de chacune des sessions du Forum.

La mission de Banjul a également permis de noter la nécessité d'une plus grande collaboration entre l'UNOCA et les organisations de défense des droits humains œuvrant en Afrique centrale -à travers un appui aux réseaux existants, des initiatives de formation et sensibilisation, des programmes de renforcement des capacités des organisations de la société civile, ainsi que la mise en place de différents types de plateformes d'échanges sur les questions de gouvernance, de droits de l'homme, de paix et de sécurité.

Renforcement des institutions démocratiques : rôles des acteurs étatiques et non étatiques

La Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA, Mme Kim Turcotte, a participé au Colloque sous-régional « Rôles et responsabilités des différents acteurs étatiques et non étatiques dans le renforcement des institutions démocratiques en Afrique centrale », organisé du 12 au 13 décembre 2016 à Douala (Cameroun) par le Réseau des Défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC). Dans son intervention, Mme Turcotte a traité principalement du rôle des différents acteurs onusiens dans le renforcement des institutions démocratiques en Afrique centrale. Elle a aussi évoqué les rôles et les responsabilités des différentes institutions nationales (Institutions nationales des droits de l'homme, Système africain de protection des droits de l'homme, etc). Par ailleurs, elle a mis à profit la présence du représentant permanent de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) auprès de l'Union africaine et celle de la Directrice exécutive du « African Centre for Democracy and Human Rights Studies », pour discuter des opportunités de collaboration avec leurs institutions respectives. Un projet de sensibilisation des acteurs de la société civile en Afrique centrale sur les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme en Afrique a notamment découlé de ces discussions.

Des défenseurs des droits de l'homme provenant du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon et de la Guinée Equatoriale et ont pris part au Colloque, qui a regroupé une cinquantaine d'acteurs de la société civile provenant de plusieurs pays de la sous-région.

EN BREF

Du 21 au 22 novembre 2016, la Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA a participé à la toute première session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit qui s'est tenu aux Palais des Nations à Genève. La rencontre portait sur l'élargissement de l'espace démocratique et le rôle des jeunes dans les processus de décisions.

Pour plus d'informations: <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Democracy/Pages/ForumDemocracy.aspx>

Visite des organes de presse : la liberté d'expression à l'honneur



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) était au cœur de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le 10 décembre 2016. En coordination avec les partenaires nationaux et internationaux, le Bureau a mené des activités citoyennes en rapport avec le thème de la Journée : « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ». Une descente sur le terrain a notamment permis de toucher du doigt les réalités dans certains organes de presse et de leur témoigner l'attachement des Nations Unies à la liberté d'expression, un des droits fondamentaux qui structure les sociétés démocratiques.

Accompagnée du Directeur de la Documentation du Ministère gabonais en charge des Droits humains, une délégation qui comprenait également un collègue de l'UNESCO, a visité Gabon Review, Echos du Nord, TV+, la RTN (Radiotélévision Nazareth) et le Groupe Espoir. Les différents patrons de ces organes de presse étaient présents, sauf celui d'Echos du Nord (en exil). Mais ici comme ailleurs, l'accueil était chaleureux, parfois émouvant : certains ont reçu la délégation au milieu des décombres et de ce qui reste de matériel de travail après les violences ou les incendies dont ils ont été victimes lors de la présidentielle d'août 2016.

Les échanges avec tous les interlocuteurs concernés

étaient conviviaux et féconds. Tous ont apprécié l'esprit de la visite, qui a aussi permis de mettre à la disposition des uns et des autres, des informations sur les voies et moyens de développer leur entreprise de presse et de renforcer le professionnalisme de leurs employés.

La célébration de la Journée internationale des droits de l'homme s'est poursuivie à l'Institut supérieur d'ingénierie (ISI) de Libreville avec un programme essentiellement protocolaire marqué par des allocutions (gouvernement et ONU) et des discussions avec des étudiants. Ces derniers ont partagé avec l'assistance leurs points de vue et leurs réflexions sur le thème national qu'ils ont eux-mêmes formulé : « la promotion des droits des jeunes et des femmes : accélérateur du développement ». Le Système des Nations Unies au Gabon y a été représenté par Dr. Boureima Sambo (OMS), qui assurait l'intérim de la Coordinatrice résidente. A ce titre, il a lu le message circonstanciel du SG/ONU (voir texte intégral à la page 15). M. Ahowanou Agbessi, Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, a également pris part à ce volet officiel où le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits humains était représenté par son Directeur de la Protection, M. Ondo Anicet. M. Agbessi a lu la Déclaration du Haut-Commissaire au droits de l'homme (voir extraits en page 15).



Droits de l'homme : l'UNOCA participe à une campagne de sensibilisation des policiers

Dans le prolongement de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme commémorée le 10 décembre, le Ministère gabonais en charge des Droits humains, en partenariat avec l'UNOCA, a lancé le 21 décembre au siège de la Police judiciaire, un cycle de sensibilisation des forces gabonaises de défense et de sécurité. Les officiers de la police d'intervention étaient la principale cible de cette rencontre animée par M. Anicet Ondo, représentant du Ministère des Droits humains, assisté de Mme Kim Turcotte, Conseillère aux Droits de l'homme à l'UNOCA. La session a permis de rappeler leur principale mission, celle d'appliquer le droit sans violer la Loi. Elle a aussi mis en relief la difficile tâche des policiers dans l'exercice de leur métier. Elle a également été une opportunité de juger leur niveau de compréhension et d'implication en ce qui a trait aux questions liées aux droits humains.

Le Colonel Serge Hervé Ngoma, Préfet de police, a remercié les organisateurs pour leur initiative. Il a aussi encouragé les participants à partager leurs expériences avec les experts, en tenant compte de l'image que les policiers ont dans l'opinion - où leur comportement est parfois décrié.

A travers la lecture de quelques articles sur les droits humains faites par des agents, Kim Turcotte a rappelé à l'assistance le rôle principal de la police : celui du maintien de l'ordre, de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales à travers l'application de la loi. Elle a précisé que cela doit être fait de manière disciplinée et dans le respect de la dignité humaine. M. Anicet Ondo est allé dans le même sens en s'appuyant sur des exemples concrets qui ont fortement retenu l'attention des participants (policiers). Ces derniers ont saisi cette occasion pour évoquer les difficultés et certains dilemmes auxquels ils sont souvent confrontés dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi les obstacles identifiés, ils ont mis en exergue le manque de ressources et instruments ainsi que certaines intrusions ou tentatives d'intrusions. Par ailleurs, ils ont souligné la nécessité d'approfondir les discussions sur les mesures à prendre afin d'adapter les principes liés aux droits de l'homme au contexte de chaque pays. Le sujet sera abordé plus en profondeur lors d'un prochain atelier.

La session a permis de rappeler la principale mission des policiers, celle d'appliquer le droit sans violer la Loi. Elle a aussi mis en relief la difficile tâche des policiers dans l'exercice de leur métier. Elle a également été une opportunité de juger leur niveau de compréhension et d'implication en ce qui a trait aux questions liées aux droits humains.



Ban Ki-moon : « ensemble, défendons les droits des personnes – aujourd'hui, demain et toujours »

Ci-dessous, l'intégralité du message du SG de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme



En tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je n'ai cessé, une décennie durant, de souligner le caractère interdépendant des trois piliers de l'ONU que sont la paix, le développement durable et les droits de l'homme. Ensemble, ils constituent le fondement de la résilience et de la cohésion de sociétés, s'appuyant sur l'inclusion, la justice et l'état de droit.

J'ai également souligné que les droits de l'homme sont au cœur de l'action et de l'identité de l'ONU – un concept qui est l'essence même de notre initiative « Les droits de l'homme avant tout ».

À l'heure de la multiplication des conflits, de l'augmentation des besoins humanitaires et de la montée des discours haineux, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». Pas à pas, nous pouvons construire un avenir fondé sur nos valeurs communes d'égalité et de dignité humaine.

Tel est l'esprit qui anime notre campagne « Ensemble », lancée récemment, pour lutter contre la xénophobie dont sont victimes tant de réfugiés et de migrants. Tel est aussi l'esprit qui devra nous animer à l'heure de lutter contre l'extrémisme, d'endiguer l'érosion du respect du droit international humanitaire et de défendre les groupes de la société civile qui subissent des mesures de plus en plus dures visant à les déposséder de leur rôle essentiel.

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous : il favorise le bien-être des individus, la stabilité des sociétés et l'harmonie d'un monde interdépendant.

Une tâche dont nous pouvons tous nous acquitter, à tous les niveaux de la société. Aux États Membres, il appartient au premier chef de protéger les droits de



UN Photo/Mark Garten

l'homme. À l'Organisation des Nations Unies, il incombe, de concert avec ses partenaires du monde entier, de continuer à renforcer les mesures de lutte contre les violations et de s'appliquer davantage à prévenir les crises touchant les droits de l'homme.

Tous, nous pouvons – et nous devons – agir dans notre quotidien pour promouvoir la cause des droits de l'homme des personnes qui nous entourent. Tel est le mo-

« Aux États Membres, il appartient au premier chef de protéger les droits de l'homme. À l'Organisation des Nations Unies, il incombe, de concert avec ses partenaires du monde entier, de continuer à renforcer les mesures de lutte contre les violations et de s'appliquer davantage à prévenir les crises touchant les droits de l'homme ».

teur d'une nouvelle campagne mondiale lancée, sous le titre « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui! », par le Bureau des droits de l'homme de l'ONU.

Tous, nous pouvons contribuer à la cause des droits de l'homme là où nous nous trouvons – dans le quartier, à l'école, au travail, sur les réseaux sociaux, à la maison et même dans les arènes sportives du monde entier.

Ensemble, défendons les droits des personnes – aujourd'hui, demain et toujours ».



DÉFENDEZ LES DROITS DE QUELQU'UN AUJOURD'HUI

Journée des droits de l'homme 2016

Zeid Ra'ad Al Hussein : « agir pour réaffirmer notre volonté d'un monde plus humain et plus d'égalité »

Extrait de la Déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) le 10 décembre



© HCDH

«[...] Quand nous voyons quelqu'un être maltraité et apeuré, nous pouvons agir pour faire respecter ses droits. Lorsqu'une personne vulnérable est victime d'intimidation, nous pouvons intervenir. Partout où il y a de la discrimination et de l'exploitation, nous pouvons nous exprimer, faire savoir que nous nous opposons à cela et chercher à y mettre un terme. Nous pouvons aussi nous joindre à d'autres pour demander un leadership plus fort, une meilleure législation et un plus grand respect de la dignité humaine.

Dans la rue. À l'école. Au travail. Dans les transports en commun. Dans les bureaux de votes. À la maison. Sur les réseaux sociaux. Sur les terrains de sport. Où que nous soyons, nous pouvons faire la différence dans la vie de quelqu'un – et peut être

Nous travaillons pour un monde bâti par « Nous, les Peuples », tel qu'indiqué par la Charte des Nations Unies. Un monde où règnent la justice, l'égalité et le respect des droits de l'homme.

même dans la vie de nombreuses personnes.

Les initiatives locales créent des mouvements mondiaux. Nous pouvons tous commencer à agir concrètement pour réaffirmer notre volonté d'un monde plus humain et plus d'égalité.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme agit pour la promotion et la protection des droits de l'homme partout dans le monde. Nous travaillons pour un monde bâti par « Nous, les Peuples », tel qu'indiqué par la Charte des Nations Unies. Un monde où règnent la justice, l'égalité et le respect des droits de l'homme.

Rejoignez-notre cause. Partagez ce que vous faites en faveur des droits humains, nous recueillerons vos histoires et vous aiderons à mieux faire entendre votre voix.

Il est temps pour chacun d'entre nous d'agir.

Défendez les droits de quelqu'un dès aujourd'hui! ».

Abdoulaye Bathily: « j'ai énormément appris lors de [mon] séjour en Afrique centrale »

M. Abdoulaye Bathily, déclaré candidat à la Présidence de la Commission de l'Union africaine, a quitté le Gabon le 1er novembre 2016 après plus de deux ans comme Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA. La veille de son départ à Dakar (Senegal), il a rencontré les journalistes au cours d'une conférence de presse. Nous vous proposons une synthèse de cet échange qui a eu lieu au siège de l'UNOCA, et qui lui a permis, entre autres, de porter un regard rétrospectif sur sa mission et sur les défis auxquels est confrontée la sous-région.



Contexte de l'arrivée en Afrique centrale

«Je vous remercie pour tout le soutien que vous avez apporté au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale [...]. Nous avons comme mission essentielle, d'être le porte-parole du Secrétaire général sur des questions de paix et de sécurité en Afrique centrale. Je suis arrivé ici dans une période particulièrement compliquée marquée essentiellement par les élections dans les différents pays de la région. Cela a occupé l'essentiel de mon activité [...].»

Bilan et appréciation globale de la mission dans la sous-région

«Je pars satisfait de ma mission, à deux niveaux : d'abord au niveau personnel. Satisfaction parce que j'ai énormément appris, lors de ce séjour en Afrique centrale. [...] Les deux années passées en Afrique centrale m'ont énormément enrichi [...] Du point de vue de mon action en tant que Représentant [spécial et chef] du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, je me suis enrichi profondément des problématiques qui agitent aujourd'hui le continent africain, à partir de cette fenêtre que constitue l'Afrique centrale ; des questions de paix et de sécurité telles qu'elles se posent [dans cette sous-région]. Il s'agit du terrorisme avec Boko Haram, la question de l'Armée de résistance du Seigneur, mais également la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, les questions liées aux évolutions politiques. L'Afrique centrale est pour moi un laboratoire intéressant, du point de vue de la problématique des transitions démocratiques sur le continent africain [...].»

Rapport présumé de l'UNOCA sur la présidentielle au Gabon

«Non, ce rapport n'existe pas, il n'existe nulle part. D'abord, l'UNOCA n'a pas observé les élections. Ce n'était pas notre mission. Notre rôle était clair : c'est les bons offices du Secrétaire général, en vue d'un dialogue pour la paix et la stabilité dans tous les processus électoraux qui se sont déroulés que ce soit au Congo, au Tchad, à Sao Tomé et Príncipe, en Guinée équatoriale. Notre rôle n'est pas d'observer les élections, nous ne sommes pas allés dans les bureaux de vote pour savoir qui a gagné ou regarder les procès-verbaux pour savoir qui a gagné. Et n'ayant pas observé [...], nous n'avons pas les moyens de dire qui a gagné. Ce n'était pas notre objectif [...]. Ça n'entre pas dans le cadre de notre mandat, d'une part et d'autre part, nous n'avons même pas les instruments pour dire que tel ou tel a gagné. Non seulement ça n'a pas existé mais je crois que c'est imaginaire. [...] Ce rapport n'a jamais existé.»

Crise post-électorale et bons offices au Gabon

«[...] Nous avons traversé une période très difficile. Depuis les événements de décembre 2014, suite à la manifestation qui a eu lieu, je n'ai cessé d'appeler au dialogue parce que je savais bien que les élections risquaient de déboucher sur un conflit s'il n'y avait pas de dialogue. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour amoindrir les effets de cette crise. Vous avez pu vous rendre compte que pendant la période la plus forte de la crise, en particulier vers le 30 et 31 août 2016,

▲ «Notre rôle était clair : c'est les bons offices du Secrétaire général, en vue d'un dialogue pour la paix et la stabilité dans tous les processus électoraux qui se sont déroulés que ce soit au Congo, au Tchad, à Sao Tomé et Príncipe, en Guinée équatoriale. Notre rôle n'est pas d'observer les élections»

à la suite de la proclamation des résultats par la CENAP [Commission électorale nationale autonome et permanente] et les émeutes, évidemment, nous avons pris notre bâton de pèlerin, nuit et jour. Et il faut le dire, nous avons bénéficié de l'écoute et de l'attention de tous les acteurs de part et d'autre. J'ai fait la navette entre le président de la République, ses collaborateurs immédiats d'un côté, et de l'autre M. Jean Ping et les autres membres de la direction de l'opposition. Notamment lorsqu'il y a eu les événements au quartier général de M. Ping. Naturellement, nous nous sommes employés à faire libérer ceux qui étaient retenus au quartier général.

Je dois dire que j'ai bénéficié vraiment d'une écoute et je voudrais exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des acteurs. Vous savez, ce sont des choses qui arrivent. Moi-même, personnellement, c'est des situations similaires que j'ai vécues pendant ma longue carrière politique. La démocratie sénégalaise dont on parle, il y a eu un prix à ça. Moi qui vous parle, j'ai fait la prison sept fois au Sénégal suite à des manifestations. Donc c'est des situations que je connais très bien. Il fallait faire l'effort à partir de cette expérience que j'ai vécue personnellement, me mettre à la place de ceux qui sont au pouvoir mais également à la place de ceux qui sont de l'autre côté de la barrière et grâce à cette façon de voir les choses, j'ai pu parler aux uns et aux autres et fort heureusement, ils ont écouté. Maintenant, il reste encore du travail à faire [...].»



A propos du dialogue politique au Gabon

“Le dialogue, il appartient aux Gabonais, avec toute leur expérience de créer les conditions d’une entente. Le dialogue est absolument nécessaire. Même après les guerres mondiales, les gens se mettent autour de la table. Je ne vois pas pourquoi après un conflit politique, les gens ne se mettraient pas autour de la table. C’est quelque chose d’inévitable. Le plus tôt que cela aura lieu, le mieux ça vaut pour le pays. Dans une période particulièrement difficile à l’interne, la crise économique, la crise financière, mais aussi les menaces aux frontières, tout cela nécessite aujourd’hui que les Gabonais se parlent et trouvent les voies nouvelles pour le processus démocratique, la consolidation de ce processus démocratique. Je souhaite ardemment que ce dialogue s’enclenche entre les fils et les filles de ce pays. Il faut nécessairement qu’il y ait des concessions réciproques, il faut ce qu’on peut appeler des compromis dynamiques pour faire avancer un processus démocratique. Là encore, c’est une expérience que j’ai vécue. Dans un processus politique, il faut que les acteurs se disent bien que j’ai des aspirations fortes, j’ai des revendications mais il faut comprendre que l’autre aussi a les mêmes aspirations, les mêmes revendications et il faut qu’il y ait une marche, une rencontre de part et d’autre. Et il faut que de cette rencontre sorte un compromis dynamique qui fera avancer le processus démocratique”.

Situation en République centrafricaine

“[...] Depuis pratiquement l’indépendance, la République centrafricaine n’a pas connu de stabilité mais la dernière crise a été la crise la plus grave dans cette longue histoire d’instabilité. J’ai représenté le Secrétaire général des Nations Unies dans la médiation internationale en Centrafrique [...]. Et lors du Forum de Bangui, de manière unanime, les acteurs centrafricains m’ont demandé de présider le Présidium du Forum. Ça a été un grand moment pour moi : ce dialogue, qui a duré plus d’une semaine, a abouti à des conclusions, un pacte républicain pour la paix et la stabilité. Et de ce point de vue, le dialogue issu de ce Forum peut être considéré comme une sorte de boussole pour l’évolution de la République centrafricaine pour les temps à venir.

Bien entendu, après des années d’instabilité, après ce niveau de violence connu par la Centrafrique entre 2013 et 2014, il ne faut pas s’attendre à ce que les choses se stabilisent du jour au lendemain. Ce n’est pas possible. Il y a encore beaucoup de rancœurs entre les acteurs, beaucoup de malentendus et c’est cela qui se manifeste au quotidien par tous ces incidents qui sont rapportés par la presse internationale [...]. Cela ne doit pas étonner mais ce que je vois c’est que les nouvelles autorités qui ont été élues à travers un scrutin sans aucune contestation s’emploient à créer les conditions du dialogue interne, les conditions d’une stabilité durable de ce pays. Le président Archange Touadéra avec lequel j’ai été en contact, a montré clairement une volonté d’aller de l’avant ; et je n’ai pas de raison de penser qu’on doit assister à des dérapages tels que les acquis obtenus jusqu’ici pourraient être remis en cause totalement. Donc de ce point de vue, je suis assez optimiste, je n’ai pas de crainte pour l’avenir de ce pays, surtout quand on a vécu des crises comme au Libéria, en Sierra Léone. Au regard de la stabilité que connaissent ces pays-là aujourd’hui, il y a des raisons de croire que la République centrafricaine aussi [...] connaîtra la stabilité.

Je suis satisfait de ce qui a pu être fait. Parce que la question de la paix et de la sécurité, c’est un travail de longue haleine. Ce n’est pas quelque chose qui peut se faire aussi simplement. Que les rebelles viennent autour d’une table signer un document et croire que dès le lendemain tout va se mettre en place, non. Il y a le délai qui est en train d’être discuté. Et comme vous le savez, la MINUSCA, la mis-



▲ “Il appartient aux Gabonais, avec toute leur expérience de créer les conditions d’une entente. Le dialogue est absolument nécessaire. Même après les guerres mondiales, les gens se mettent autour de la table. Je ne vois pas pourquoi après un conflit politique, les gens ne se mettraient pas autour de la table. C’est quelque chose d’inévitable. Le plus tôt que cela aura lieu, le mieux ça vaut pour le pays. Dans une période particulièrement difficile à l’interne, la crise économique, la crise financière, mais aussi les menaces aux frontières, tout cela nécessite aujourd’hui que les Gabonais se parlent et trouvent les voies nouvelles pour le processus démocratique”.



sion de maintien de la paix des Nations Unies, entretient un dialogue quotidien avec les acteurs centrafricains [...]”.

Crise politique en RDC...

“Ce qui est en train de se dérouler là-bas est digne d’intérêt, parce que vous savez, la République démocratique du Congo (RDC) a des frontières avec huit pays. L’instabilité au Congo démocratique peut avoir des répercussions sur l’ensemble de l’Afrique centrale et au-delà. Il y a des collègues, l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Grands lacs, mais aussi le Chef de la MONUSCO, qui sont directement en charge de ce dossier. J’ai un contact permanent avec eux, on se concerte, on échange des points de vue et le travail continue. C’est notre souhait que véritablement le Congo puisse à nouveau sortir de cette crise-là, qu’on aille à des élections apaisées. Voilà aussi, à l’image de la Centrafrique, le Congo démocratique n’a pas connu de stabilité depuis l’indépendance”.

“Après des années d’instabilité, après ce niveau de violence connu par la Centrafrique entre 2013 et 2014, il ne faut pas s’attendre à ce que les choses se stabilisent du jour au lendemain [...]. Le président Archange Touadéra avec lequel j’ai été en contact, a montré clairement une volonté d’aller de l’avant ; et je n’ai pas de raison de penser qu’on doit assister à des dérapages tels que les acquis obtenus jusqu’ici pourraient être remis en cause totalement. Donc de ce point de vue, je suis assez optimiste, je n’ai pas de crainte pour l’avenir de ce pays, surtout quand on a vécu des crises comme au Libéria, en Sierra Léone.”



A propos de la presse gabonaise...

"[...] Comme je l'ai dit à l'occasion des séminaires que nous avons eu à organiser à la veille des élections, il est nécessaire d'aller encore vers plus de professionnalisme mais aussi que les moyens adéquats soient donnés à cette presse, privée et publique. Il faut parfaire sans cesse cet instrument, que la presse contribue justement à ce processus de démocratisation dont nous parlions tout à l'heure".

Concluant la conférence de presse, le Responsable de l'Unité de l'Information publique a remercié le Représentant spécial pour sa disponibilité et les journalistes pour leur présence massive. Reprenant une expression du Représentant spécial dans sa réponse sur la RDC, il a indiqué que le travail continuera dans tous les domaines relevant du mandat de l'UNOCA. Dans cette perspective, il a annoncé l'arrivée de M. François Louncény Fall, successeur de M. Abdoulaye Bathily.



L'HOMMAGE DU CORPS DIPLOMATIQUE A MONSIEUR ABDOULAYE BATHILY



Les membres du corps diplomatique, sous la houlette du Groupe africain, ont rendu un hommage à M. Abdoulaye Bathily, peu avant son départ de Libreville. Au cours d'une cérémonie sobre et conviviale dans un hôtel librevillois le 31 août, ils ont salué le travail qu'il a accompli lors de sa mission en tant que Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. Ils ont aussi exprimé leur gratitude pour la bonne collaboration que l'UNOCA a entretenue avec l'ensemble du corps diplomatique accrédité au Gabon ainsi qu'avec les représentants des organisations internationales. Une remise des cadeaux et de souvenirs a ponctué cet événement riche en émotions. M. Bathily les a remerciés pour cette marque d'attention et leur a souhaité bonne continuation dans leurs missions respectives. Il les a aussi rassurés quant à la disponibilité de son successeur de continuer à oeuvrer de concert avec eux pour faire face aux défis auxquels est confrontée la sous-région.





UN STAFF DAY

Supplément ■ La Journée du personnel au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ■ 25 octobre 2016



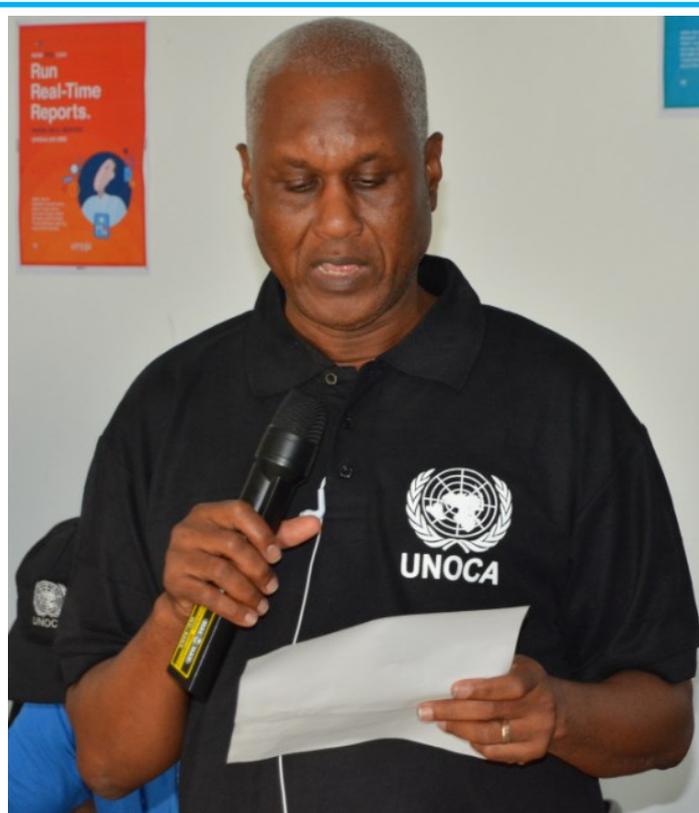
Le dévouement du staff célébré dans la bonne humeur

Le personnel du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale a célébré, au siège de l'UNOCA, la Journée du personnel du Système des Nations unies, le mardi 25 octobre, en fin d'après-midi. La semaine précédente, des affiches et notes diverses avaient été abondamment diffusées sur cette commémoration, qui vise à magnifier les efforts que les un(e)s et les autres déploient chaque jour pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Organisation.



Après une brève introduction de Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information publique et Point Focal de l'évènement, le Chef de Cabinet, M. Anatole Ayissi, a rappelé l'esprit et les enjeux de cette Journée. Il a précisé que le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, en mission hors du Gabon, lui a demandé de transmettre aux collègues ses encouragements et ses remerciements pour leur dévouement et leur participation active à la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA. Il a salué leurs efforts dans la gestion rationnelle du temps de travail et des moyens mis à disposition.

SUITE EN PAGE 20



L'autre temps fort était la lecture, en Français et en Anglais, du discours du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de cette Journée. Cet exercice a été respectivement facilité par Mme Anta Bocoum Gamby (Assistante du Chef de Cabinet) et M. Jones Woodson Pascor (Responsable des Finances et du Budget), tous habillés, comme plusieurs autres personnes, d'un polo et/ou d'une casquette frappé du logo de l'UNOCA. Des applaudissements nourris ont accompagné cette séquence suivie avec beaucoup d'intérêt par le personnel. Une façon d'exprimer sa reconnaissance à M. Ban Ki-moon pour son attention, y compris à l'endroit des familles. « Sans leur appui et leur compréhension, nous n'aurions pas progressé autant », résume le Secrétaire général dans son message, insistant sur leur patience lorsque les employés rentrent tard, rapportent du travail



à la maison ou lorsqu'ils s'absentent pour des missions à l'étranger.

L'événement, qui a été ponctué par des sessions photos, s'est déroulé autour d'un cocktail. Outre des recettes représentant une partie de la diversité des nationalités que compte l'UNOCA (une quinzaine), un gâteau estampillé « UN STAFF DAY » faisait partie du menu partagé avec des collègues d'autres agences invités, notamment ceux de l'UNICEF. Pour le dessert, le personnel, à l'unanimité, a préféré la dégustation des contes gabonais ainsi qu'un mélange de musique traditionnelle et moderne. Un moment de détente extraordinaire et convivial, qui a permis de (re)découvrir que les femmes et les hommes de l'UNOCA ne sont pas seulement de grands travailleurs, mais aussi des grands danseurs.

LA FETE EN IMAGES, PAGE 21



UN STAFF DAY EN IMAGES



LA PAIX ET LA SECURITE AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE





Ambiance bon enfant au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) le 16 décembre 2016. Pour les fêtes de fin d'année, le personnel s'est retrouvé au 6e étage abritant la salle de conférence pour une cérémonie conviviale. Avant la photo de famille immortalisant ce moment sympathique de présentation de vœux, M. Anatole Ayissi, Chef de cabinet, parlant au nom du Représentant spécial en mission, a fait un rapide bilan de l'année 2016. Il a félicité les collègues pour les résultats obtenus et les a encouragés à profiter de la trêve qu'offre Noël et nouvel an pour penser à autre chose, et en particulier à leur famille. M. Paul Rwakibale, Chef du Service d'Appui à la mission (CMS), qui avait enfilé le bonnet du père Noël, a fortement soutenu cette idée. Tous ont souhaité une heureuse année 2017 au staff. Vœux réitérés le 30 décembre lors d'un deuxième rassemblement avant l'entrée dans la nouvelle année.

BONNE ANNEE 2017



UNOCA
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
United Nations Regional Office for Central Africa



Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ne cessent d'apporter leurs contributions à la production d'INTERFACE, le bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses lectrices et aux nombreux lecteurs pour leurs remarques et encouragements. Nous aurons besoin de la même attention tout au long de l'année 2017 pour continuer à relever les défis qui nous interpellent dans le cadre de la mise en oeuvre du mandat de l'UNOCA.

Nous en aurons aussi besoin pour faire mieux. Pour mieux vous informer sur ce que le Bureau fait en matière de prévention et de résolution pacifique des conflits ainsi que dans le domaine de la lutte contre les groupes armés et les mouvements terroristes.

Bonne année 2017 à toutes et à tous. Que la santé, la sécurité, la paix, la prospérité et la concorde soient au rendez-vous.



INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception - Rédaction - Mise en page : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 | Mobile : + (241) 05 72 23 23

Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org

Site internet : <http://unoca.unmissions.org>

Compte officiel twitter : twitter.com/UNOCA_NEWS

Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon



- **PREVENIR LES CONFLITS**
- **CONTRIBUER A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES**
- **CONSOLIDER LA PAIX**

